



**REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 11 DECEMBRE 2023**

**RIUNIONE DI U CUNSIGLIU D'AMMINISTRAZIONE DI L'11 DI DICEMBRE DI U 2023**

**RAPPORT DE LA PRESIDENTE**

**RAPORTU DI A PRESIDENTE**

**Objet :** évolution du schéma régional cyclotourisme porté par l'ATC.

**Ughjettu :** evoluzione di u schema regiunale veloturismu purtatu da l'ATC.

## **Préambule :**

Les objectifs stratégiques de l'Agence du Tourisme de la Corse conduisent à un certain nombre d'actions parmi lesquelles se trouve la pratique cyclo-touristique entre autres formes de « slow tourisme » respectueux de l'environnement, désaisonnalisant et apte à une meilleure diffusion des flux sur le territoire.

Lors de sa séance du 18 décembre 2019, l'ATC avait présenté un schéma régional cyclotourisme, ce document avait ensuite été amendé lors du conseil d'administration du 15 décembre 2021.

Le document mérite à nouveau d'être complété en y intégrant des itinéraires cyclotouristiques permettant de constituer un maillage territorial sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien (CAPA).

### **I/ Etat des lieux**

Le cyclotourisme en France représente 9 millions de séjours<sup>1</sup> au cours desquels les touristes ont pratiqué une activité liée au vélo ou au VTT générant un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros. Le vélo est de plus en plus considéré comme une pratique de masse, à la fois sportive, touristique et de loisirs : 14 millions de Français déclarent avoir pratiqué le vélo au moins une fois au cours des 12 derniers mois, pendant les vacances ou en dehors de la période des vacances.

Les clientèles internationales du tourisme à vélo représentent entre un quart et un tiers des clientèles et sont en majorité originaires d'Europe du Nord. Une enquête dédiée a été menée auprès des deux premiers marchés émetteurs : l'Allemagne et les Pays-Bas<sup>2</sup> : les taux de pratique du vélo comme activité principale au cours d'un séjour touristique sont élevés pour les ressortissants de chacun des deux pays : 12% des Allemands et 10% des Néerlandais ont déclaré avoir réalisé un séjour touristique ayant pour activité principale le vélo au cours de ces 5 dernières années, avec une forte corrélation entre la pratique du vélo au quotidien (déplacement et/ou loisirs) et la réalisation d'un séjour touristique ayant pour activité principale le vélo.

Avec son climat méditerranéen, et ses reliefs, la Corse a tout pour attirer les cyclistes à la recherche d'un terrain de découverte entre mer et montagne.

---

<sup>1</sup> « Baromètre du tourisme à vélo en France - Edition 2017 », Direction Générale des Entreprises - Comité National du Tourisme à Vélo, juin 2017.

<sup>2</sup> Enquête Atout France 2016 : enquête on-line menée au mois de décembre 2016 auprès d'un échantillon représentatif de la population de chaque pays (environ 1 000 personnes par pays)

La Corse commence à mesurer ce que l'apport de cette clientèle pourrait lui procurer lorsque l'on sait que la dépense moyenne d'un cyclotouriste itinérant est de 75 €<sup>3</sup> par jour et par personne.

Il importe désormais d'organiser cette offre sur un double registre :

- Côté institutionnel, il convient de définir et de structurer des itinéraires phares comme cela est en cours avec notamment la Grande Traversée de la Corse à vélo, la GT 20, ainsi que l'itinéraire transfrontalier INTENSE, qui proposent de traverser l'île dans sa longueur, de Bastia à Bunifaziu, en passant par l'intérieur ou par le littoral ouest et enfin, avec l'itinéraire cyclable inscrit au PADDUC suivant l'axe Bastia-Bunifaziu par la côte Est ;
- Côté privé, il convient de structurer l'offre en termes de prestations de services aux clientèles que ce soit au niveau des hébergements et des loueurs de vélos mais aussi au niveau des sites de visites ou de loisirs ainsi que des offices de tourisme. L'objectif à court terme est le déploiement de la marque « Accueil vélo » en Corse, qui est le référentiel de qualité au service des touristes à vélo.

## **II/ Les itinéraires structurants régionaux constitutifs du schéma régional**

En étroite collaboration avec l'AUE qui œuvre avec les territoires pour la mise en œuvre de plans de déplacement doux, l'ATC a retenu trois itinéraires cyclo-touristiques qu'il semble à ce jour pertinent de structurer.

Ces itinéraires d'intérêt régional constitueront l'armature principale de la Corse en termes de cyclotourisme, armature sur laquelle des boucles locales viendront se connecter et permettront ainsi un maillage intéressant du territoire.

➤ Les itinéraires retenus sont les suivants :

- **Grande Traversée de la Corse à vélo, GT20** : cet itinéraire permet de découvrir la Corse de l'intérieur en parcourant une diagonale Nord/Sud que l'on peut pratiquer dans les deux sens en traversant des sites emblématiques sur un parcours de 600 kms composé de 12 étapes : de Bastia à Bunifaziu en passant par le Cap Corse, la Balagna, Portu et son site classé au patrimoine mondial de l'Unesco, le col de Verghju, Corti, Ghisoni, Zicavu, Zonza.
- **Itinéraire transfrontalier INTENSE** : cet itinéraire européen transfrontalier (Corse, PACA, Ligurie, Toscane, Sardaigne) a été conçu dans le cadre d'un projet de coopération. Il correspond à un profil

---

<sup>3</sup> Source : Accueil Vélo 2019

cyclosportif expérimenté, il dessert des lieux phares du territoire depuis Bastia jusqu'à Bunifaziu en parcourant la côte Ouest.

- **Itinéraire PADDUC Plaine Orientale** : la valorisation de l'ancienne voie ferrée sous forme de voie verte pourrait permettre de relier Bastia à Bunifaziu. Cet itinéraire plat et très sécurisé serait très accessible et correspondrait à un public familial éventuellement itinérant. La largeur de l'emprise d'environ 10m, permettrait d'envisager la cohabitation d'une voie verte et d'une voie ferré unique au gabarit Tram-Train.

A ces grands itinéraires il avait été rajouté, lors du CA du 15 décembre 2021, les itinéraires cyclotouristiques maillés dans les deux régions suivantes :

**En Balagne** : En complément de la « route des villages en corniche » empruntée par la GT20 et l'itinéraire Intense, il a été acté (validé en COPIL) de créer 8 boucles secondaires couvrant 340 kms. L'objectif est de créer un maillage intéressant et couvrant l'ensemble du territoire. Ces itinéraires secondaires viseront à la fois les itinérants en étape en Balagne et ceux qui désirent découvrir la région à vélo traditionnel ou VAE.

**En Oriente** : au départ d'Aleria et de sa région, la communauté de communes de l'Oriente a prévu de développer 4 itinéraires de cyclotourisme pertinents qui pour certains seront connectés à l'itinéraire PADDUC Plaine Orientale. Ces itinéraires pour un total de 250 kms s'inscrivent dans la politique de développement des activités outdoor engagée sur le territoire de l'Oriente en complément de la randonnée et du VTT et ont pour objectif de valoriser les points d'attraction touristiques de la région.

Récemment, **la CAPA** nous a fait part, par courrier en date du 18 juin 2023, de sa volonté de s'engager dans le développement de nombreux projets d'aménagement de voie cyclables ainsi que, dans le cadre de sa stratégie d'aménagement et de développement touristique, de structurer une offre de produits touristiques favorisant le tourisme à vélo sur son territoire.

Ainsi depuis 2016, la ville d'Ajaccio en collaboration avec la CAPA, a pu développer deux itinéraires sur son territoire :

- L'itinéraire INTENSE qui est raccordé à l'itinéraire régional et qui passe par diverses communes de la CAPA et qui traverse la ville d'Ajaccio par son bord de mer, jusqu'au grand site des Iles Sanguinaires,
- L'itinéraire Mare & Tarra qui valorise le versant ouest de la ville d'Ajaccio et qui s'étend du site des Millelli jusqu'au grand site de la Parata en passant par le vallon de Saint Antoine et la plaine de Sevani mettant en valeur l'ensemble du patrimoine naturel et culturel présent sur le parcours.

Après ces itinéraires déjà réalisés, la CAPA souhaite poursuivre cette dynamique de développement du tourisme à vélo engagée en 2016, par la réalisation d'aménagements nécessaires à la structuration d'un nouvel itinéraire touristique qui traverserait l'ensemble des communes de l'intercommunalité et qui permettrait de mettre en avant les richesses patrimoniales du territoire tout en favorisant une meilleure répartition des flux touristiques entre le littoral et les villages de l'intérieur.

### **III/ Principes directeurs du schéma régional cyclo-touristique**

L'ATC a souhaité doter la Collectivité de Corse d'un schéma régional cyclo-touristique pour les raisons suivantes :

1. Fixer des priorités territoriales d'aménagements cyclables pour les services routiers de la Collectivité de Corse et pour les autres collectivités qui pourront ainsi s'appuyer sur un document de référence.

L'instruction interministérielle du 31/12/2002 relative à la prise en compte des cyclistes dans les aménagements de voirie sur le réseau routier national énonce en préambule qu'*« il est désormais nécessaire que toutes les études de voirie prennent en compte la dimension cyclable, soit pour l'intégrer, soit pour préserver l'avenir, soit pour y renoncer mais en pleine connaissance de cause »* ;

2. Mobiliser des financements tels que le fonds vélo géré par l'Agence de Financement des Infrastructures de Transport de France (AFITF) présenté en septembre 2018 et qui permettent aux collectivités d'accélérer et d'amplifier la création d'axes cyclables structurant sur les territoires.

Au-delà, comme tout schéma, celui-ci permettra de se doter d'une vision d'ensemble afin d'éviter une politique qui serait constituée de tronçons successifs générateurs de déperditions en termes d'homogénéité de l'ensemble.

L'objectif final reste le développement d'un tourisme diffus de découverte sur toute la Corse, facteur de retombées économiques locales importantes et, particulièrement, dans les lieux accueillant peu de visiteurs. Cet objectif sera facilité par l'existence d'un réseau cyclable adapté autant aux excursions à la journée qu'à l'itinérance, grâce à cette armature d'itinéraires cohérents et fonctionnels.

**Je vous prie de bien vouloir en délibérer.**

## **Annexe cartographique**

## Itinéraire cyclotouristique interregional Intense

